



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 MARS 2019.

Madame Le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte-rendu de la séance ordinaire du 04 mars 2019.

Aucune remarque n'ayant été faite, le compte-rendu a été approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal.

Madame Le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- *Reversement du produit des amendes de police – demande de subvention auprès du Conseil Départemental.*

Après avoir entendu les explications de M^{me} Le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'inscrire ce point supplémentaire à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal prend les décisions suivantes :

FINANCES :

☞ **Examine les projets d'investissement** (y compris les restes à réaliser 2018)

- Cimetièrre (20 230 €)
- Voirie 2018 (72 320 €)
- Salle Pierre Desproges – rénovation thermique et géothermie (110 000 €)
- Signalétique (8 000 €)
- Accessibilité salle de Musique (43 230 €)
- Sécurité incendie (19 650 €)
- Voirie 2019 (60 000 €)
- Secrétariat de mairie – séparation salle nord (2 000 €)
- Camping (6 000 €)
- Court de tennis (30 000 €)
- Maison Loire et Nature – remplacement fenêtres (13 000 €)
- Equipement numérique école (10 000 €)
- Modification Plan Local d'Urbanisme (10 000 €)
- Cercle des Bateliers – remplacement menuiseries (2 000 €)
- Acquisition mobilier – tables et chaises (4 000 €)
- Bâtiment ancienne gare – travaux de toiture Est (8 000 €)

Financés par :

- F.C.T.V.A. et taxe aménagement : 19 000 €
- Subventions diverses : 78 187 €
- Virement de la section de fonctionnement : 196 870 €
- Affectation 2018 : 149 040 €



☞ **Et la section de fonctionnement :**

Dépenses :

- Reprise de l'excédent de fonctionnement : 154 780 €
- Charges à caractère général : 362 888 € dont entretien de voies et réseaux (39 350 €) – entretien des bâtiments (30 000 €).
- Charges de personnel : 355 746 €
- Indemnités élus : 51 000 €
- Participation aux syndicats intercommunaux : 25 000 €
- Contingent incendie : 12 678 €
- Subventions diverses : 21 000 € (dont 2 230 € de subventions non fixées à ce jour)
- Provision pour dépenses imprévues : 2 617 €

Recettes :

- Produit des services : 32 750 €
 - Impôts – produit assuré : 407 027 € et taxes (14 550 € + attribution compensation taxe professionnelle et dotation solidarité reversées par la CCTOVAL : 16 427 €) + F.N.G.I.R. : 34 749 € + FPIC : 32 548 €
 - Dotations et participations : 374 737 €
 - Autres produits dont locations divers immeubles : 22 100 €
- ☞ Décide, à l'unanimité, de maintenir les taux d'imposition des différentes taxes directes locales pour l'année 2019 par rapport à 2018 comme suit :
- Taxe d'habitation : 14.80%
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 18.69%
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 45%
- ☞ Vote le budget primitif 2019 en dépenses et en recettes à la somme de :
- Section de fonctionnement : **1 088 030.64 €**
 - Section d'investissement : **453 435.51 €**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINE OUEST VAL DE LOIRE :

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
- * Office du tourisme (07/03) – vote du budget
 - * SATESE 37 (11/03) – point sur la représentation des EPCI au sein du SATESE (désignation de 4 élus titulaires et 4 élus suppléants).
 - * REAAP (12/03) – information sur l'accès à l'espace numérique par les différents partenaires du réseau.
 - * Commission Petite Enfance – Enfance – Jeunesse (18/03) – mise en fonction du truck ados à compter du 23 avril 2019 (inauguration mi-mai) – point sur les travaux de l'accueil de loisirs de Bourgueil (ouverture mi-octobre)
 - * Réunion du groupe de travail ordures ménagères (25/03) – réflexion sur les taxes et redevances – étude menée par le cabinet ESPELIA – débat sur le maintien des déchetteries.



- * Décide de signer un engagement de principe pour la constitution d'une association regroupant différents acteurs pour le développement des circuits courts (producteurs locaux – collectivités/Etablissements publics – prestataires de restauration collective – épicerie – grandes et moyennes surfaces).

PAYS LOIRE NATURE - CONTRAT LOCAL SANTÉ :

- ☞ Entend le compte-rendu des réunions suivantes :
 - * Restitution diagnostic Plan Climat Aire Energie Territorial (07/03) – en attente du compte-rendu
 - * Groupe de travail santé mentale (19/03) – rappel des objectifs de la fiche action – projet territoire de santé mentale (PTSM) proposé par l'ARS pour une durée de 5 ans – semaine d'information en santé mentale sur la thématique « la santé mentale à l'ère du numérique » (semaine 13) – démarche de la MSA sur la thématique du suicide dans le monde agricole – organisation d'ateliers par l'ARCA sur les compétences psychosociales pour les personnes en situation de vulnérabilité – création de la commission ruralité de VIES 37 (maillage des acteurs intervenant dans la prévention du suicide en milieu rural).

BÂTIMENTS :

- ☞ Entend le compte-rendu de la commission du 11 mars portant sur les projets 2019 (inscrits au budget primitif).
- ☞ Décide de retenir l'offre de CDC Conseil – 37300 JOUÉ-LES-TOURS pour un montant global de 16 000 € HT, soit 19 200 € TTC concernant la maîtrise d'œuvre rénovation thermique et l'offre de BATIMGIE – 49000 ANGERS pour un montant global de 23 340 € HT, soit 28 008 € TTC concernant l'étude de faisabilité et la mise en œuvre de sondes géothermiques salle Pierre Desproges.
- ☞ Est invité à assister à l'inauguration de la nouvelle agence postale de Port-Boulet le vendredi 5 avril à 18 heures.

PERSONNEL :

- ☞ Est informé de l'avancement de l'élaboration du plan de formation 2019-2021 ; le comité de pilotage se réunira le 16 avril pour une présentation du plan qui sera soumis pour avis au Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion le 20 juin 2019 ; le Conseil Municipal devra ensuite approuver ce plan lors de sa séance du 8 juillet 2019.
- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion trimestrielle de la commission du 22 mars 2019 en présence du personnel technique et administratif.
- ☞ Est informé d'une demande de mise en disponibilité formulée par un agent technique à compter du 2 mai 2019 pour une période de 4 mois ; la demande a été adressée simultanément le 19 mars pour avis



à la commission de déontologie et à la commission administrative paritaire du Centre de Gestion.

AFFAIRES SCOLAIRES :

- ☞ Est informé du refus formulé par le Maire concernant une demande de dérogation pour les inscriptions d'un enfant en classe de CP à l'école de Chouzé et d'un enfant en classe de Petite Section à l'école de Bourgueil pour les motifs que la commune de La Chapelle Sur Loire est dotée d'une garderie périscolaire et d'une cantine.

ENVIRONNEMENT - URBANISME :

- ☞ Entend le compte-rendu de la 4^{ème} conférence des acteurs du 12 mars ayant porté sur une présentation de la mise en œuvre du PAPI d'intention « Vals d'Authion et de la Loire » et l'avancement de l'élaboration du PAPI « Basses Vallées Angevines » ; sont concernés par le PAPI : 40 communes, 2 régions, 2 départements et 8 EPCI ; a été évoqué au cours de cette présentation le projet de travaux de nettoyage envisagé sur le lit mineur de la Loire.
- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion citoyens vigilants du 14 mars et souhaite sensibiliser la population sur le démarchage à domicile (en cas de doute, ne pas hésiter à contacter les services de la gendarmerie).
- ☞ Est informé des premières démarches engagées suite à la réunion du 22 mars avec le Cabinet Urbanism au sujet du projet de modification du Plan Local d'Urbanisme ; une proposition sera adressée par le cabinet au cours de la semaine 13.
- ☞ Est informé de la visite récente du lieutenant de louveterie au sujet de la présence de corneilles en nombre conséquent dans la peupleraie située au nord de l'école Germaine Héroux ; une deuxième visite aura lieu au cours de cette semaine avant intervention ; le propriétaire de la parcelle et les riverains en seront informés au préalable.

VOIRIE - FOSSÉS :

- ☞ Entend le compte-rendu de la visite des services du Conseil Départemental en date du 8 mars portant sur divers points :
 - Projet de travaux en 2020 concernant le réseau eaux pluviales rue des Parfaits entre la RD 952 et la voie ferrée.
 - Projet abandonné par le Conseil Départemental concernant la mise en place d'un sens unique (sud-nord) de la rue du Port.
 - Aménagement souhaité rue Brûlée par un marquage au sol (entrée nord agglomération jusqu'à la voie ferrée) afin de limiter la vitesse des usagers.
 - Réclamations sur l'état des rampes d'accès situées rue de la Croix Rouge et rue des Bruns (à surveiller).



- Mise en place d'une déviation sollicitée sur les quais (de la rue de la Croix Rouge à la rue des Bruns) avec demande de pose d'un alternat sur la RD 952 entre l'Eglise et la rue du Docteur Verneau à l'occasion du festival du Brass Band le 23 juin prochain sur les quais.
- ☞ Sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police avant d'envisager la pose de deux radars pédagogiques mobiles solaires au Port d'Ablevois.
- ☞ Est informé de la réalisation de travaux de carottages d'auscultation de la chaussée par l'entreprise COLAS le long de la RD952 entre la rue de la Corne de Cerf et la rue d'Ingrandes du 21 au 29 mars nécessitant une circulation par alternat.
- ☞ Est informé que des travaux de réfection de chaussée auront lieu entre Port-Boulet et Avoine du 1^{er} au 5 avril avec mise en place d'un alternat en journée.

RÉUNIONS DIVERSES :

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
 - * Bilan 2018 de la Brigade de Gendarmerie Bourgueil/Langeais
 - * Comité Syndical du Parc Naturel Régional (16/03) – vote du budget
 - * Gramlipettes – assemblée générale (22/03) – point sur le RAM et le multi-accueil Galipettes (légère baisse de fréquentation suite à l'ouverture d'une microcrèche à Bourgueil).

FÊTES ET CÉRÉMONIES :

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions de préparation du festival Brass Band sur les quais le 23 juin en présence du Comité des Fêtes et du Président du Brass Band en Bourgueillois (21/03) et des différents comités des fêtes et associations (22/03)
- ☞ Invite la population à assister à la journée nationale du souvenir de la Déportation dimanche 28 avril – rdv à 11h30 au cimetière et à la commémoration du 8 mai – rdv à 11h15, parking de la salle Pierre Desproges.
- ☞ Accepte le devis de SEDI d'un montant de 4 600 € TTC pour le tir du feu d'artifice du 14 juillet.
- ☞ Entend la lecture d'un courrier adressé par la DDT concernant l'organisation de feux d'artifice dans le site Natura 2000 et plus particulièrement les préconisations à respecter en raison de la présence d'espèces d'oiseaux protégées par la Directive Européenne « oiseaux » ; un formulaire d'évaluation des incidences Natura 2000 a été complété et adressé à la DDT avant autorisation.



QUESTIONS DIVERSES :

- ☞ Se félicite du bon déroulement de la projection Révélation en Bourgueillois 3 par l'association Com'Une Image le 6 mars et du concert de l'Harmonie Benais-La Chapelle le 23 mars.
- ☞ Entend le compte-rendu de la commission communale des impôts du 18 mars portant sur l'actualisation des valeurs locatives pour 174 logements (démarche du service départemental des impôts fonciers) suite à la mise à jour de certains éléments de confort (eau, électricité, chauffage) ; ces nouvelles valeurs locatives seront prises en compte en 2020.
- ☞ Est informé que les bulletins d'info du 2^{ème} trimestre seront distribués cette semaine suite à la réunion de la commission du 21 mars.
- ☞ Est invité à assister à la cérémonie de la citoyenneté le samedi 13 avril à 11 heures, salle de la mairie en présence des jeunes âgés de 18 ans.
- ☞ Est informé qu'une permanence aura lieu le samedi 30 mars en mairie de 10 heures à 12 heures pour les dernières inscriptions sur les listes électorales avant les élections européennes du 26 mai (date limite des inscriptions fixée au 31 mars 2019).
- ☞ Est informé que le Centre de Secours du Lane sera équipé d'un nouveau camion-citerne rural (cérémonie de remise des clés fixée au 18 avril à 18h30).

TOUR DE TABLE :

- ☞ M. BERTIN Alain invite les membres du Conseil Municipal ainsi que la population à assister à la finale du challenge de la mairie le samedi 29 juin après-midi.
- ☞ M^{me} LE THÉPAULT Françoise souhaite féliciter la Gaule Chapelonne pour l'organisation de son lâcher de truites à l'étang des Gravets le 17 mars ; elle souligne également la nécessité de lancer un appel auprès des pêcheurs agréés face à la recrudescence certaine des ragondins.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 22h30.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :
Lundi 6 Mai 2019 à 20h30, salle de la Mairie.**